

## MESSAGE IMPORTANT

### **Prescription des analyses Chlamydia Trachomatis et Neisseria Gonorrhoeae par PCR**

*(Mesures applicables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021)*

Les recherches de Chlamydia trachomatis et Neisseria gonorrhoeae sont désormais réalisées simultanément et rapportées ensemble sur le protocole d'analyses. Cette prestation ne peut être facturée à l'INAMI qu'en présence d'un contexte clinique d'appartenance à un groupe à risque ou en présence de signes cliniques clairs d'une maladie sexuellement transmissible et ne peut être porté en compte que 2 fois par année civile.

Dans le cas de prélèvements sur plusieurs sites différents, la prestation ne peut être facturée à l'INAMI qu'une seule fois.

En cas de résultat positif, une recherche spécifique du pathogène retrouvé peut également être effectuée après au moins 14 jours de traitement. Nous vous demandons dès lors de noter sur votre prescription médicale si celle-ci est destinée au contrôle après traitement.

**Sans renseignement clinique précis de votre part, la recherche des 2 tests sera réalisée par défaut et facturée au patient (38,72 €)**

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

La direction et l'équipe de biologistes IBC'LAB